



REGLEMENT 2024

« CHALLENGE A CHEVAL POUR PARIS »



FINALE

Avec rectificatif

PARC EQUESTRE FEDERAL – LAMOTTE BEUVRON (41)

Epreuve	Période de qualification	Clôture	Date de la finale du Challenge
CSO Pony 1 ^D	Du 12 juin 2023 au 9 juin 2024	Lundi 10 juin 2024	11 juillet 2024
CSO Club 1	Du 26 juin 2023 au 23 juin 2024	Lundi 24 juin 2024	25 juillet 2024

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications.....	2
Barèmes techniques.....	3
Prix	3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de CSO, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

La finale du challenge « A Cheval pour Paris » est une épreuve d'animation et non un championnat de France.

Le changement d'équidé est autorisé pour la finale du Challenge « A Cheval pour Paris » et soumis à la procédure suivante. Le représentant légal du groupement sportif, auprès duquel est licencié l'engageur, doit :

- le déclarer la veille de l'épreuve auprès du président de jury ;
- s'acquitter d'un montant d'engagement de 50 € supplémentaire.

Pour la finale du « Challenge A Cheval pour Paris », la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des épreuves après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER & EQUIDES

Un cavalier ne peut participer qu'à une seule épreuve de la finale du Challenge « A Cheval pour Paris » lors de l'événement.

Cette participation n'est pas comptabilisée dans les participations du Generali Open de France pour le cavalier et pour le poney/cheval.

Conditions de qualifications

QUALIFICATIONS CLUB

Les épreuves CSO Poney 1 et CSO Club 1 des étapes des circuits départementaux sont labellisées « A Cheval pour Paris » et servent de support pour la qualification à la finale du Challenge.

L'accès à la finale du Challenge « A Cheval pour Paris » est conditionné par le classement du club à l'issue de la période de qualification dans la liste de qualification dédiée du challenge visé (Poney 1 et/ou Club 1). La liste de qualification sera établie pour chaque club en se basant sur le résultat de ses 2 meilleurs cavaliers en épreuves Poney 1 et/ou Club 1 labellisées « circuit départemental » des 3 meilleurs concours.

Nombre de clubs qualifiés par challenge : dans chaque indice - Club 1 et Poney 1 - les 2 meilleurs clubs de chaque département seront qualifiés pour participer à la finale.

Chaque club qualifié pourra choisir indifféremment le couple de son choix qui le représentera dans la finale visée (Poney 1 **D** et/ou Club 1).

En plus d'être qualifié pour le Generali Open de France 2024 (quelle que soit la discipline/division/indice), le cavalier doit également satisfaire aux critères de l'épreuve (galop, LFC, âge, etc.) ainsi que l'équidé (taille, âge, origines, etc.).

La qualification des clubs est glissante. Si un club qualifié n'engage pas dans la finale du Challenge, c'est le club engagé et suivant au classement de la liste de qualification qui le remplace. Les clubs engagés mais non qualifiés auront leurs engagements remboursés.

FERMETURES

- La finale « A Cheval pour Paris » Poney 1D est fermée aux cavaliers engagés sur le Generali Open de France 2024 en CSO Poney Elite ou AS Poney 2/1/Elite.
- La finale « A Cheval pour Paris » Club 1 est fermée aux cavaliers engagés sur le Generali Open de France 2024 en CSO Club Elite.

QUALIFICATIONS CRE OUTRE-MER

Chaque CRE d'Outre-Mer ayant une ou des équipe(s) engagée(s) sur le Generali Open de France 2024 Club peut engager un maximum de 2 cavaliers licenciés dans 2 clubs différents sur la finale « A Cheval pour Paris » Club 1.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Epreuves	Côtes	Barème
Poney 1D*	90 / 95 cm	Barème A au chrono avec barrage au chronomètre
Club 1	95 / 100 cm	

* épreuve ouverte aux poneys B à D ; normes techniques poneys D.

BAREMES ET DEROULEMENT

Cette épreuve se déroule sur un parcours de 11 à 12 obstacles avec deux combinaisons maximum autorisées. Le barrage a lieu sur 5 à 7 obstacles maximum dont une combinaison.

CLASSEMENT

Les concurrents arrêtés à l'issue du parcours initial ne peuvent être classés qu'après les concurrents ayant participé au barrage.

Le classement final s'obtient en additionnant les points de pénalité du parcours initial et du barrage (pour les barragistes). Les éventuels barragistes ex-æquo à égalité de points sont départagés par le temps réalisé sur le barrage.

Prix

Les horaires des remises des prix sont publiés au tableau d'affichage au commissariat général. Le coach est également convié dans une tenue correcte et présent 10 minutes avant le début de la remise des prix.

Les 8 premiers cavaliers de chaque finale « A Cheval pour Paris » sont appelés en tenue et à poney/cheval à la remise des prix. Les cavaliers classés dans le 1^{er} quart (à partir de la 9^{ème} place) reçoivent un flot à récupérer au commissariat général.

Le cavalier gagnant de chacune des finales « A Cheval pour Paris » remportera deux places pour le cross des Jeux Olympiques de Paris 2024 et deux entrées au Club France pour l'équitation. Le club gagnant de chacune des finales « A cheval pour Paris » remportera une journée de stage avec un cavalier de la liste « A cheval pour Paris » (identité du cavalier et date à définir) deux places pour le cross des jeux Olympiques de Paris 2024 et deux entrées au Club France pour l'équitation.